



# VILLE DE NOYELLES-SOUS-LENS

## SERVICES JEUNESSE ET COMMUNICATION

### AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER - FILMER

Prénom..... Nom.....

Père,  Mère,  Responsable légal (cocher le titre adéquat) de :

Prénom..... Nom..... né(e) le ..... à.....

autorise le personnel de la mairie de Noyelles-sous-Lens qui en aura reçu l'autorisation hiérarchique, aux correspondant officiels de la presse locale citée ci-dessous à photographier et filmer mon enfant au cours d'activités péri et/ou extra scolaires et à utiliser la photographie ou les vidéos de mon enfant :

#### Les photographies et vidéos seront utilisées exclusivement dans les cadres suivants:

- ☛ Parution dans les **journaux municipaux** de la ville de Noyelles-sous-Lens, dans leur version papier et informatique (disponible sur le site officiel de la ville de Noyelles-sous-Lens).
- ☛ Parution sur le **site internet officiel** de la ville de Noyelles-sous-Lens et le blog officiel du centre de loisirs.
- ☛ Parution dans la **presse locale** suivante: "**La Voix du Nord**", "**Nord Éclair**", "**L'Avenir de l'Artois**" dans leur version papier et informatique disponible sur les sites officiels des journaux.
- ☛ Parution sur la **chaîne de télévision locale "Télé Gohelle"** (au titre de la presse locale) diffusée sur le câble, sur internet et sur le site officiel de la ville de Noyelles-sous-Lens.
- ☛ Utilisation des photographies et vidéos dans des tracts, affiches, vidéo-projections réalisées par la ville de Noyelles-sous-Lens, dans le but de communiquer sur les activités de la ville de Noyelles-sous-Lens.

#### Les photographies et vidéos utilisées ne seront jamais de nature porter atteinte à l'image de mon enfant.

*En cas d'utilisation autre que celles mentionnées ci-dessus, les représentants de la mairie de Noyelles-sous-Lens prendront contact avec moi afin d'obtenir une nouvelle autorisation de publication.*

Dans le cadre de l'utilisation des photographies mentionnées ci-dessus, je ne pourrai, ni mon enfant, prétendre à une quelconque rétribution.

Les photographies de mon enfant ne seront ni communiqués à d'autres personnes autres que la presse locale mentionnée ci-dessus, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile, à condition que ce soit techniquement possible (pas sur les journaux déjà imprimés par exemple).

Fait le ..... à.....

Signature(s):

Situation familiale :  Marié(e) - Veuf (ve)

Non-marié(e) - séparé(e) - divorcé(e)

Notes :

- Pour les parents non mariés, séparés ou divorcés, la signature des deux parents est indispensable (éventuellement sur 2 formulaires).
- Pour la partie "**utilisation des images et vidéos dans les cadres suivants**", vous pouvez barrer les parties du texte avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord.



# VILLE DE NOYELLES-SOUS-LENS

## SERVICES JEUNESSE ET COMMUNICATION

### AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER - FILMER

Chers parents, cette année nous vous demandons de signer une autorisation de filmer et de photographier bien plus complète que les années précédentes.

La multiplication des supports de diffusion nécessite une réactualisation des autorisations concernant les parutions des photographies et vidéos sur lesquelles vos enfants sont susceptibles de figurer.

Nous nous engageons à tout faire pour que l'image de vos enfants soit utilisée avec dignité, avec un contrôle accru sur l'utilisation et la diffusion des images.

À tout moment vous pouvez nous demander de retirer du site de la ville ou du blog du centre de loisirs une photo de votre enfant.

À tout moment, vous pouvez nous signaler que vous n'êtes plus d'accord pour que nous photographions ou filmions votre enfant.

Soyez certains que si nous photographions vos enfants, c'est **toujours** pour faire la promotion des activités de la ville et de ses habitants, et **jamais** pour vous porter atteinte, à vous ou votre enfant !

Si vous désirez recevoir les photos de vos enfants, nous pouvons vous les envoyer par mail à condition qu'ils soient seuls sur la photo (nous n'envoyons pas des photos des autres enfants sans autorisation de leurs parents ou de leurs responsables légaux.)

*Les responsables des services jeunesse et communication*